



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 06 Octobre 2023

Lieu : Salle Polyvalente Mairie de La Canourgue

La feuille d'émargement mise à disposition fait mention de 14 représentants des 6 clubs Lozériens :

- Pour les Cyclos du Malpas : Philippe VILLEMENOT, Dominique DARDE , Michel MALZAC
- Pour les Cyclos du Masegros: Jean-Claude DAUDE, Serge POUJOL
- Pour les Cyclos de Haute Lozère : GRARD Marie Agnès, André DURAND, Christian THERET
- Pour le Cyclo Club Mendois : Jean Michel CAYROCHE, Jacques MINET
- Pour le Cyclo-club Marvejolais : Françoise CAMEL ,Philippe TARRAL
- Pour le VELOZ 48 : Yvan ST LEGER, Frédéric DESMONTS

Absents excusés :

Josette CASTAREDE- Janine CASTAN-Jean Marc BRINGER-Francis VALADIER- Philippe GUIRAL

Le mot du Secrétaire

En l'attente de la nomination d'un nouveau président , le secrétaire qui assure l'intérim avec ses collègues du bureau, remercie de leur participation tous les représentants des clubs et salue la présence des responsables du nouveau Club de Badaroux -VELOZ 48- yvan ST LEGER et Frédéric DESMONTS- qu'il est très heureux d'accueillir dans la famille FFVELO et bien sûr au sein du CODEP 48.

Il fait ensuite observer que compte tenu des circonstances exceptionnelles qui ont endeuillés nos clubs, le Bureau a décidé de réunir leur représentant de manière à faire le point sur les événements réalisés, considérant que c'était la moindre des choses que de concrétiser une partie des projets d' Alain GRANIER et une modeste façon de lui rendre hommage.

Mais le principal objet de la réunion est de débattre sur les projets à venir mais surtout de trouver une solution visant la nomination du futur Président et d'un secrétaire adjoint .

1/EVENEMENTS REALISES

Séjour CODEP Vogüé – 01- 02 et 03 Septembre 2023

Un compte rendu a été envoyé à tous les représentants et présidents de club ; pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, il est toujours consultable sur le site du Codep.

A noter que pour une première organisation nos collègues du Massegros ont parfaitement rempli leur contrat ; la seule ombre au tableau est la chute d'un de leur licencié (Patrick Combelles) et une forte circulation automobile sur les circuits empruntés qui a sûrement perturbé la tranquillité et la sécurité espérée.

Passage du Tour de France Cyclotouriste

A l'origine, le ravitaillement de l'étape Villefort – Laguiole devait s'effectuer à Ste Enimie et devait être pris en charge par le club des cyclos du Malpas ; suite à une modification du circuit le ravitaillement s'est déroulé en fait à Marvejols dont le club a remarquablement assuré la partie logistique – balisage de l'arrivée – installation de 2 barnums (réception et repas) ainsi que la mise en place du ravitaillement avec un service sur assiette assuré par les bénévoles des clubs , permettant ainsi d'accueillir les coureurs dans les meilleures conditions.

Situation du site Internet CODEP

Après quelques incertitudes le Comité a finalement concrétiser son choix ; voilà c'est chose faite le site internet du Codep existe, notamment grâce aux efforts de Jacques MINET et il est maintenant opérationnel à l'adresse <https://lozere.ffvelo.fr/>

2/PROJETS A VENIR

Organisation d'un Tour de Lozère en Relais

Il est précisé que c'est le regretté Président Alain qui avait mis ce projet sur la table lors de la dernière réunion du Codep, cependant nous en étions restés au stade d'une simple intention sans jamais évoquer les modalités de l'organisation.

Le bureau a pensé que c'était une bonne idée et qu'en hommage à Alain on pourrait sans doute mettre en œuvre cette initiative .

A priori, les clubs ne sont pas opposés à ce projet qui nécessite quand même un minimum d'organisation et même si ce n'est pas une grande manifestation il convient de:

- constituer une petite équipe pour encadrer cette épreuve
- définir un circuit peut être selon le modèle d'un évènement qui existe déjà avec le Tour de Lozère mis en place par le club de Mende (*)
- définir la période , les étapes sur combien de jours ?

- connaître le nombre de participants ? combien de km à parcourir en individuel ou par groupe et sur quelle portion ?

J'invite tous les représentants à nous faire des propositions de manière à définir un programme pour la prochaine AG.

(*) vous avez dû recevoir un petit rapport synthétique de ce Tour de Lozère avec fiches et road book à l'appui et l'information selon laquelle le CDOS proposerait un partenariat à cette épreuve.

Projet séjour CODEP 2024.

Concernant la rotation et l'organisation du prochain séjour qui aura lieu le 6 -7 et 8 Septembre 2024, il s'avère que c'est le club de Mende qui aura la charge d'organiser le séjour Codep et le club Mendois a porté son choix sur le village de vacances '*les Balcons du Lac*' à SEVRIER (Haute- Savoie) à proximité de la ville d'Annecy.

Le trésorier informe toutefois les futurs participants que le coût du séjour a beaucoup augmenté ; pour l'heure une rapide simulation fait état d'un montant de 192 € pour les licenciés et de 225 € pour les accompagnantes, montant qui pourrait être revu à la baisse si le challenge des points Codep est annulé cette année ; un acompte a tout de même été versé pour la réservation.

Ensemble à Vélo Paris 2024

La ffvelo a relancé l'organisation de l'épreuve Ensemble à Vélo Paris 2024 et le Coreg Occitanie qui s'inscrit dans cette organisation, invite à nouveau les clubs et les Codep à organiser ces voyages itinérants.

La nouveauté, c'est que le COREG Occitanie apportera une aide financière de 100 euros pour les 500 premiers inscrits, à charge pour les Codep de recenser et de gérer les différents voyages de leur département.

Pour des raisons diverses (projet coûteux- faible participation des candidats (6) – difficulté à trouver des hébergements- circuits et étapes proposées par les Codep de proximité non satisfaisantes) le Codep de Lozère n'a pas donné suite à ce voyage itinérant .

Organisation d'un autre brevet Audax

Eric Vergnes, le délégué régional Audax nous informe qu'en 2024, Les Brevets Audax 100 km *dits d'initiation* seront organisés le samedi 23 mars ou le dimanche 24 mars 2024; pour cela il a besoin d'informations précises pour inscrire ces brevets au calendrier national des Audax avant le 15 novembre 2023.

Le club du Massegros ayant déjà organisé cette épreuve en début d'année, le Comité n'a pas jugé utile de reconduire cette épreuve pour 2024. ~~2022~~2023

Modification challenge Codep 2023

Compte tenu de :

- l'annulation cette année de plusieurs randonnées inscrites au Challenge (Rassemblement interclubs du Codep- La Tamburlini – la rando du Sabot
- l'échec relatif d'autres randonnées pour cause d'intempéries ayant entraîné une absence importante de participants
- la non prise en compte des coureurs au rassemblement de la Veloz 48 de Badaroux suite à l'affiliation tardive à la ffvelo
- une faible participation des licenciés aux randonnées extérieures ; à titre de comparaison , le nombre total de points distribués à la même date en 2022 s'élevait à 32950 points pour 21650 cette année.

Aussi et en accord avec la majorité des représentants des clubs le Bureau propose d'annuler carrément le Challenge pour l'année 2023, proposition qui sera soumis au vote le jour de l'AG du Codep.

Par ailleurs, il est également envisagé de modifier le mode d'attribution des points qui semble récompenser toujours les mêmes participants ; projet à l'étude lors d'une prochaine réunion .

Elections féminines au Coreg Occitanie

Le Comité Directeur du Coreg Occitanie nous indique que conformément aux dispositions en vigueur sur la parité (ou la mixité) 3 postes sont à pourvoir exclusivement réservés aux féminines et nous demande d'envoyer les candidatures impérativement avant le samedi 21 Octobre 2023.

Pour l'instant pas de candidates connues ou intéressées au sein du Comité de Lozère ; nous faire remonter rapidement les candidatures avant le 21/10.

3/ RECHERCHES CANDIDATURES CODEP LOZERE

Président du CODEP et secrétaire adjoint

Le secrétaire actuel ayant fait part de son intention de quitter la fonction fin 2024 est parti à la recherche d'un suppléant qu'il a trouvé assez rapidement en la personne de Philippe TARRAL le président actuel (par interim)du Club de Marvejols ;

Après acceptation à l'unanimité des représentants, le Bureau proposera la candidature de Philippe lors de la prochaine Assemblée Générale du 17/11/2023

S'agissant de la fonction de président du Codep les recherches s'avèrent plus compliquées. Actuellement, les rares personnes contactées ou envisagées ont décliné la proposition. De l'avis du secrétaire (amplement partagé) il semble que ce poste ne puisse être occupé que par des personnes qui assurent ou qui ont déjà assurés des fonctions électives au sein de leur structure ; il est illusoire de croire à l'homme ou la femme providentielle qui apparaîtrait après un simple appel à candidature auprès des licenciés mais pourquoi pas ? Quant au débat ouvert au cours de cette réunion il n'a pas permis de trouver de candidat à cette fonction.

Questions diverses

-A propos du Challenge par points , Philippe TARRAL propose d'ouvrir les sorties extérieures des clubs (hors département) au calendrier du Challenge ; l'opinion du Comité est que cette proposition aurait pour conséquence l'augmentation des randonnées inscrites à ce calendrier, randonnées trop nombreuses qui ont déjà fait l'objet d'une diminution drastique les années précédentes.

- Philippe propose également d'initier une réunion particulière au cours de laquelle serait évoqué les méthodes et bonnes pratiques des uns et des autres de manière à partager nos expériences et apporter à coup sûr de nouvelles idées ; le but étant d'améliorer nos méthodes et savoir-faire; chaque club pourrait par exemple, choisir un thème précis qui mériterait une amélioration .

AG du CODEP

Il est rappelé que l'AG du Codep est fixée le 17 Novembre à 18 h, salle de la Goutelle - Mascoussel- à Marvejols et que Claude CLAMENS, responsable des structures au COREG Occitanie, sera présent à cette assemblée au cours de laquelle il remettra les récompenses attribuées par la FFVELO et ses structures Coreg et Codep.

Fin de la réunion à 19 h 15

Le Secrétaire

Michel MALZAC